

mai 30, 2017

## **CR de la Région Aquitaine-Nord**

---

### **RENCONTRE DU GROUPE APRC/AMC AQUITAINE NORD**

*Villeneuve-d'Ornon - 6 mai 2017*

*15 PRESENTS* : Marie-Henriette PRIGNOT (Le Bouscat), Michel BAUMANOIR (Talence), Marie-Thérèse et Jean LANDRY (Gradignan), Irène CHABALGOÏTY (Bordeaux), Jacqueline CARENNE (Bordeaux), Annie et Robert ANTONY (Lormont), Jo GOUA DE BAIX (Talence). Anne-Marie et Louis GENDRE (Salignac), Bernard HERVE (Canéjan), Philippe TRAISSAC (Pessac). François MONBEIG et Benoît GREGOIRE (Pau).

*ETAIENT EXCUSES* : Marie-Espérance LEGARRETA (Pampelune), Michel LAMBERT (Le Passage), Maggy et Roger MATTE (Marmande), Mariasun INDABEREA (Angoulême).

### **DES NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES**

Nous nous retrouvons un bon nombre, malgré plusieurs absences dues à des obligations familiales, à des indispositions et autres empêchements. Preuve de l'attachement des uns et des autres à ce petit groupe, et du plaisir que l'on a de se retrouver, ne serait-ce qu'une fois par an, même si notre groupe a pris de l'âge !... Mention spéciale à François et Benoît qui viennent de Pau ! Pensée affectueuse aux absents, spécialement les malades...

### **L'A.G. DE L'APRC**

Le bulletin qui rapportera les travaux de l'A.G. (12 mars à Paris) n'étant pas encore paru, François Monbeig nous en fait le compte rendu : ce fut un cru sympathique, même si on était moins nombreux qu'à l'habitude. Les effectifs sont en légère baisse : dans les 600 adhérents, parmi lesquels un nombre en progression d'ex des communautés nouvelles (on en reparlera longuement cet après-midi). Ce qui fait problème, c'est le recrutement au niveau du CA et du bureau... Les uns vieillissent, d'autres sont diminués physiquement... et les « jeunes » ne se bousculent pas !

**Les quatre orientations** adoptées en A.G. ont servi de cadre à nos échanges :

**Le juridique** : une liste exhaustive des actions juridiques en cours nous serait nécessaire pour évaluer les besoins à venir de l'APRC, et en tirer des conclusions... Concernant notre groupe, toutes les actions engagées sont désormais éteintes.

Nous nous risquons à cette question : Ne faut-il pas envisager que l'APRC a fait son temps, du moins dans sa forme actuelle ?... Les temps ont changé : les causes et objectifs initiaux ont évolué : d'une part à cause de l'évolution des situations et des lois, des avancées dues à nos luttes et aux acquis juridiques ; d'autre part à cause de la raréfaction des membres du culte (tant hommes que femmes). L'activité de l'APRC étant « l'obtention d'une retraite convenable », il faudrait presque se réjouir de voir l'association s'éteindre, ayant atteint son but. Nous n'y sommes pas encore, mais prenons acte des avancées par rapport aux années fondatrices !

Restent ceux qui s'adressent à l'APRC, venant des communautés nouvelles. On note que ces adhérents, aussi respectables soient-ils, ont une démarche tout à fait différente de celle qui était la norme des AMC (culture, formation, cheminement, motivations, etc.). Ils s'adressent à l'APRC comme à une association de consommateurs... sans l'histoire, les racines, les motivations et les solidarités qui les feraient membres participants... Et s'ils sont devenus prioritaires dans les actions juridiques en cours, ne leur appartient-il pas de prendre des responsabilités au sein de l'APRC ? Mais alors, ce sera une autre association...

Nous sommes timides pour aller plus loin dans cette analyse, mais nous pensons nécessaire de poser la question.

De même, concernant la quatrième orientation qui « invite à se mobiliser pour faire connaître l'APRC à des AMC de nos secteurs », encore faudrait-il que ces AMC adhèrent à l'esprit de l'association et aient des revendications à faire valoir juridiquement...

**L'avenir :** Nous sommes bien avancés en âge, presque tous octogénaires, voire nonagénaires..., et pour tous, encore fidèles à l'APRC par solidarité, mais plus par nécessité... Nous sommes heureux de saluer à travers François et Benoît, nos frères pyrénéens qui, issus de notre groupe, ont repris le flambeau d'Aquitaine. La rencontre de ce jour sera-t-elle la dernière à Bordeaux ?

Jean L. continuera à recevoir et diffuser les nouvelles des uns et des autres, ainsi que le lien avec l'association.

Isabelle Saintot, jointe hier au téléphone, a donné quelques détails sur les travaux du CA qui s'est tenu ce 4 mai : travail avec la nouvelle présidente de la COREF (Véronique Margron), travail sur les moyens de communication avec le centre de formation de l'UDAF, et sur les archives avec M. Moisset, universitaire girondin.

Le partage des victuailles et des flacons sortis des sacs est devenu un rite apprécié ! La séance est levée à 16 heures...

Au revoir... Adichats... Ikus arte